

Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Complément en ligne C1 - À chaque indicateur ses spécificités spatiales, indépendantes des périmètres régionaux

Premier facteur de différenciation spatiale : la situation démographique

La population française se concentre autour des principales agglomérations, mais également le long des littoraux (particulièrement le littoral méditerranéen), de ses grands axes fluviaux (sillon rhodanien) et des frontières attractives (Luxembourg, Suisse, Allemagne). Certains autres territoires sont de densité bien moindre (axe nord-est / sud-ouest, massifs montagneux...), malgré un regain d'attractivité de nombreuses campagnes françaises depuis quelques années. La géographie de l'indice de jeunesse est proche de celle de la densité de population, avec comme principale différence une population encore plus jeune dans les zones d'emploi des anciennes capitales régionales (figure C1-I).

Deuxième facteur de différenciation spatiale : la situation sur le marché du travail

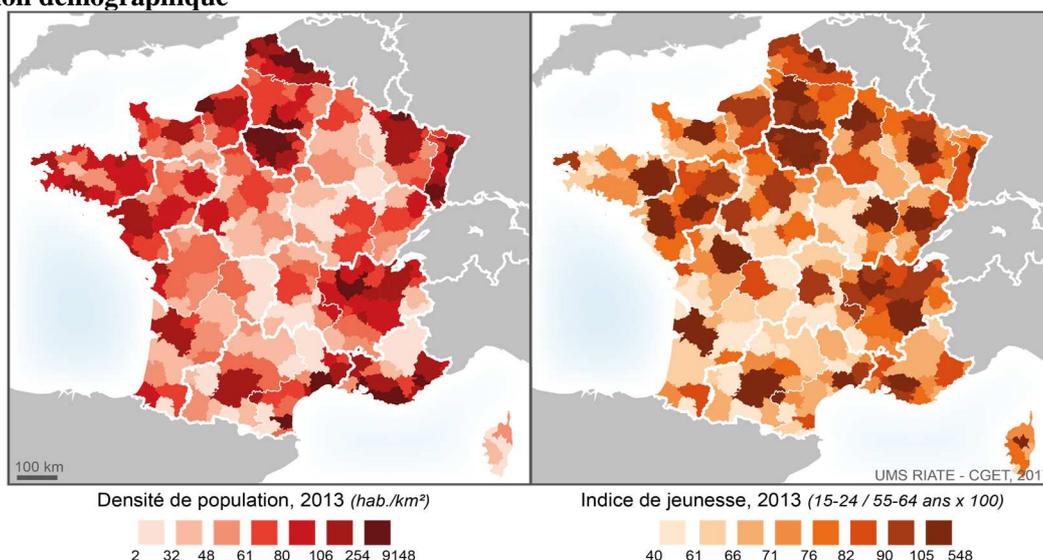
Les taux d'emploi et niveaux de vie sont globalement élevés dans les zones frontalières de l'est du pays, les actifs résidents occupant souvent des emplois situés de l'autre côté de la frontière, ainsi qu'en Île-de-France et dans les métropoles dynamiques (Rennes et Nantes). Les taux d'emploi et niveaux de vie les plus faibles se situent essentiellement dans le nord et à l'extrême sud. L'indicateur de niveau de vie se différencie toutefois de l'autre indicateur en présentant une plus forte proportion de valeurs élevées dans les zones frontalières (en particulier en Alsace) (figure C1-II).

Troisième facteur de différenciation spatiale : l'évolution de l'emploi depuis la crise

L'évolution de l'emploi dans un territoire est liée à la fois à l'orientation sectorielle de ses entreprises mais également à son évolution démographique : la population s'installe dans les territoires où elle pourra trouver des emplois et, à l'inverse, les entreprises s'implantent généralement à proximité de la main d'œuvre. Les territoires métropolitains (souvent orientés vers l'emploi tertiaire) ayant connu la plus forte dynamique d'emploi depuis la crise se situent sur la façade ouest du pays, dans la région de Toulouse ainsi que dans le quart sud-est du pays. À l'inverse, les territoires qui perdent des emplois se situent dans le centre de la France et dans des espaces à orientation industrielle ou agricole, majoritairement dans le quart nord-est et dans certaines parties du nord-ouest du pays (figure C1-III).

Figure C1-I

Situation démographique



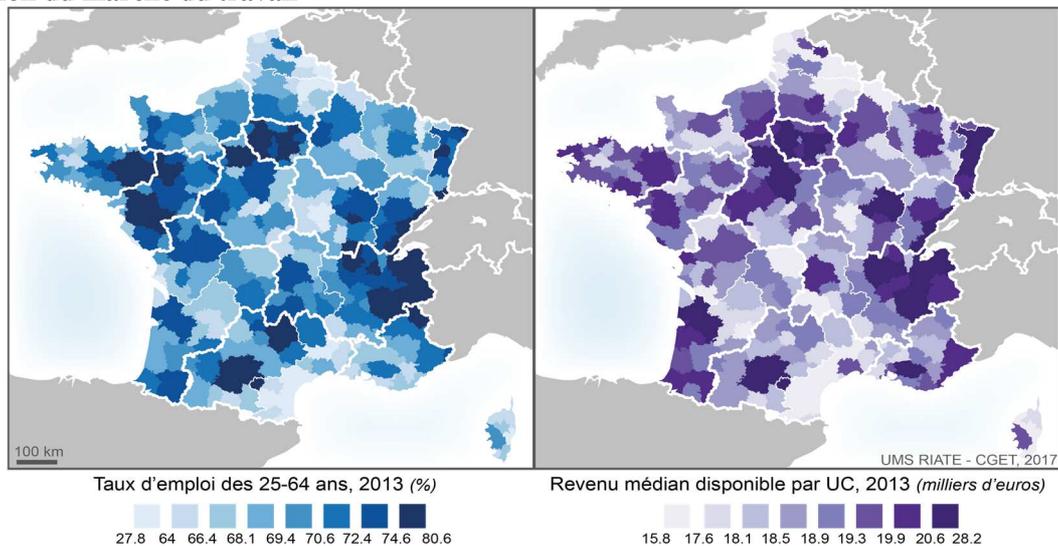
Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Figure C1-II

Situation du marché du travail

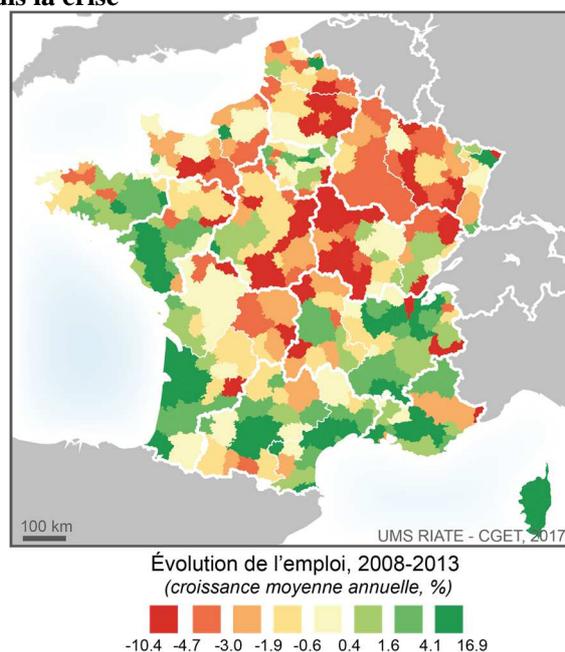


Champ : zones d'emploi de France métropolitaine.

Source : Insee, *RP* 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.

Figure CI-III

Évolution de l'emploi depuis la crise



Champ : zones d'emploi de France métropolitaine.

Source : Insee, *RP* 2008-2013.

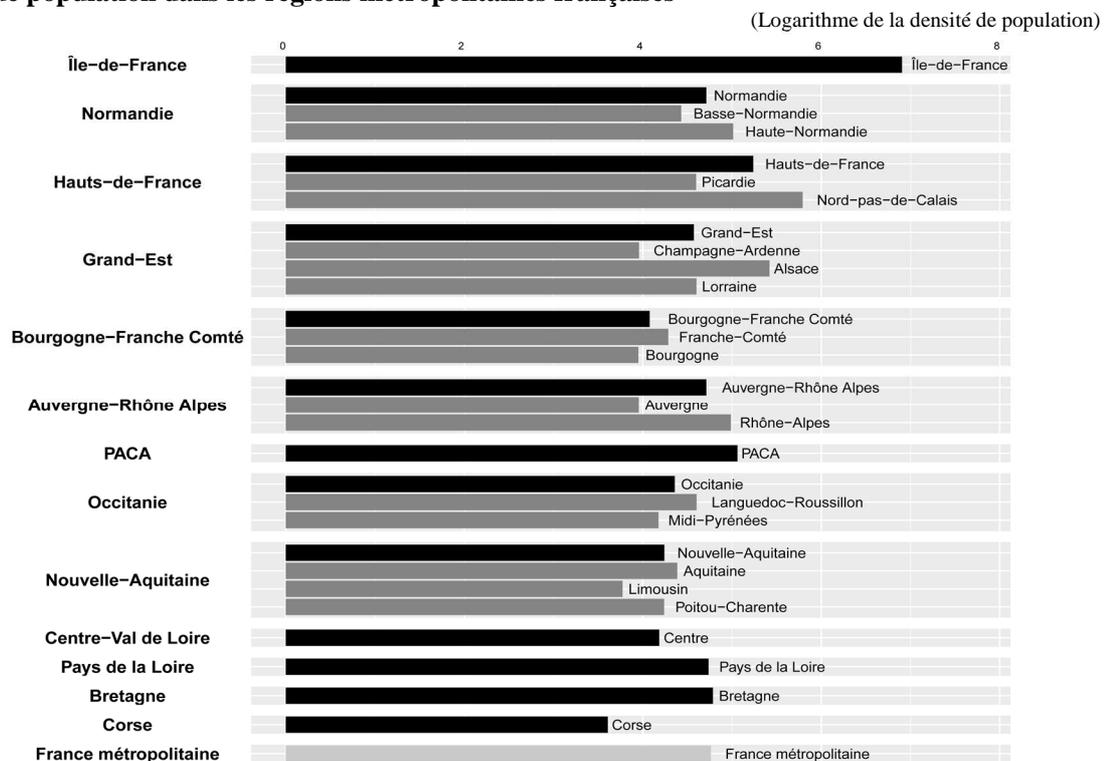
Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Complément en ligne C2 – Les valeurs régionales des cinq indicateurs sociodémographiques

Figure C2-I
Densités de population dans les régions métropolitaines françaises



Note : les nouvelles régions sont représentées avec une barre de couleur noire, les anciennes avec une barre de couleur gris foncé et la France métropolitaine avec une barre de couleur gris clair. Comme la densité de population peut varier du simple au triple entre régions fusionnées, nous remplaçons cette variable par son logarithme.

Champ : anciennes et nouvelles régions de France-métropolitaine.

Source : Insee, RP 2013.

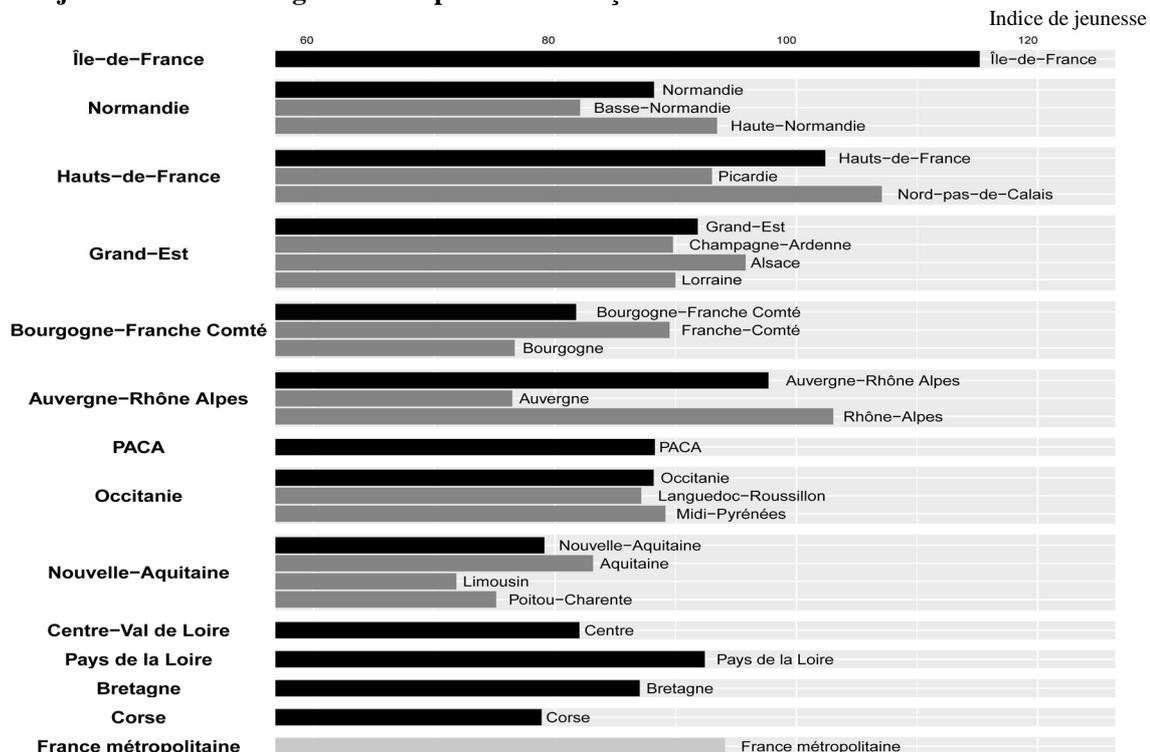
Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Figure C2-II

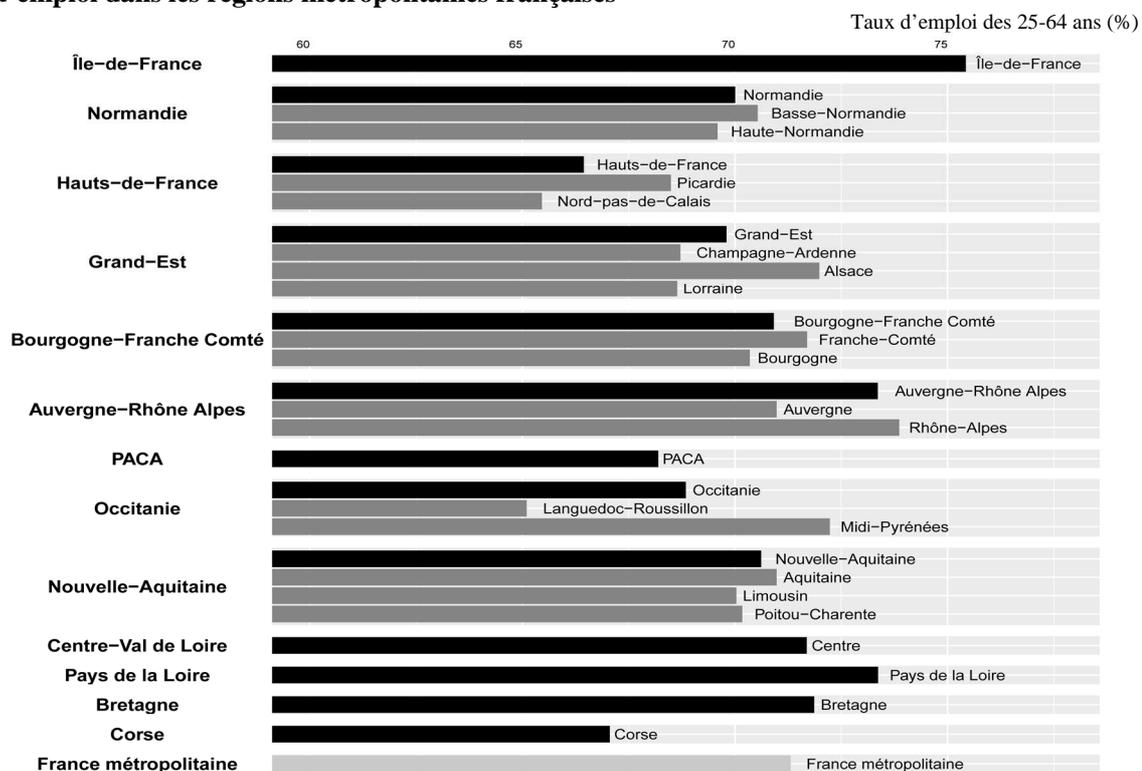
Indices de jeunesse dans les régions métropolitaines françaises



Champ : anciennes et nouvelles régions de France-métropolitaine. Source : Insee, RP 2013.

Figure C2-III

Taux d'emploi dans les régions métropolitaines françaises



Champ : anciennes et nouvelles régions de France métropolitaine. Source : Insee, RP 2013.

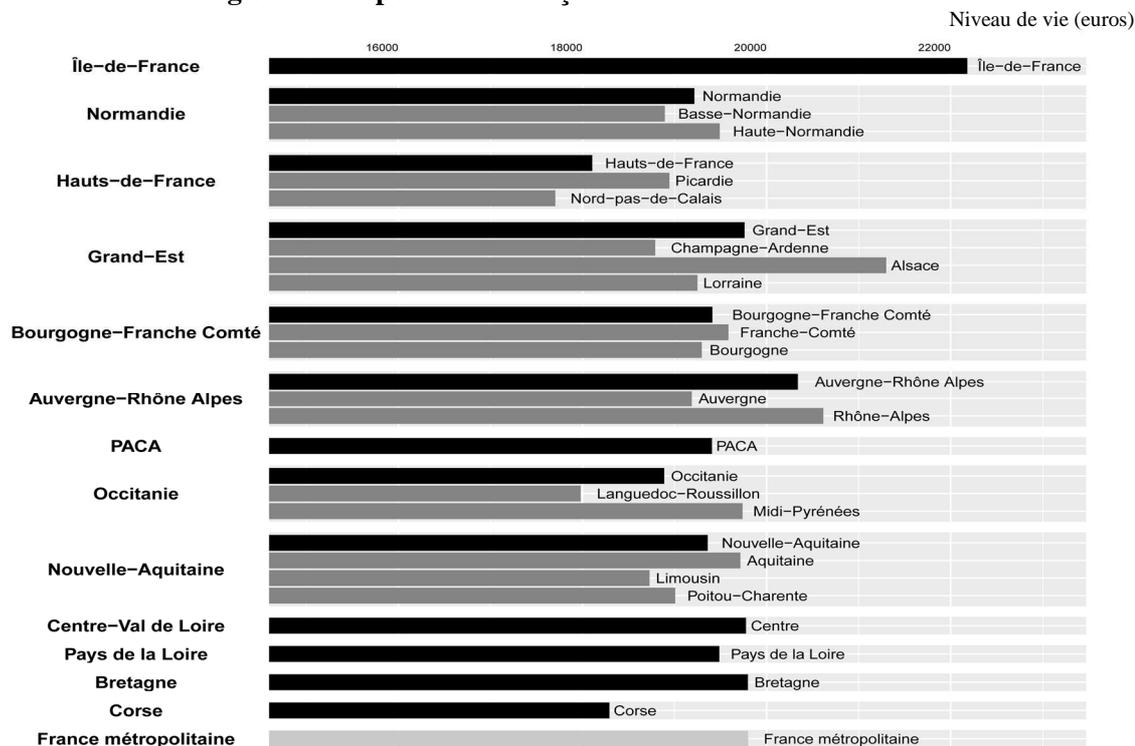
Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Figure C2-IV

Niveau de vie dans les régions métropolitaines françaises

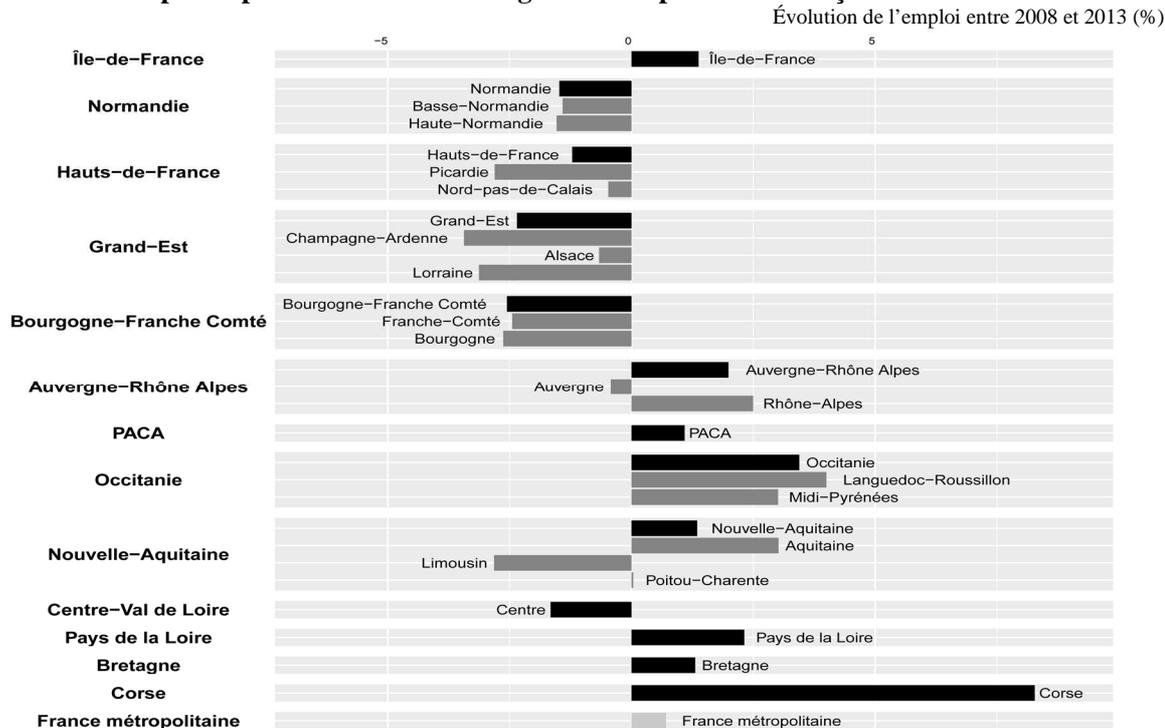


Champ : anciennes et nouvelles régions de France-métropolitaine.

Source : Insee, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.

Figure C2-V

Évolution de l'emploi depuis la crise dans les régions métropolitaines françaises



Champ : anciennes et nouvelles régions de France-métropolitaine. Source : Insee, RP 2008-2013.

**Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions :
une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle ***

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert

Compléments en ligne / On-line complements

Complément en ligne C3 –

Les valeurs régionales des cinq indicateurs sociodémographiques

Le tableau C3-1 apporte des précisions concernant la partie de l'article intitulée « Des groupes de territoires homogènes indépendants des périmètres régionaux » dans laquelle est menée une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) permettant de dégager cinq profils de zones d'emploi en fonction de leur situation démographique (D), de leur situation sur le marché du travail (M) et de l'évolution de l'emploi (E).

Tableau C3-1

Parts du nombre de zones d'emploi et de la population incluses dans les différents profils de régions métropolitaines

Catégories (CAH)	Part du nombre de zones d'emploi (%)					Part de la population 2013 (%)				
	D- M- E--	D+ M-- E--	D- M- E+	D- M- E++	D++ M++ E+	D- M- E--	D+ M-- E--	D- M- E+	D- M- E++	D++ M++ E+
Île-de-France	10	0	5	0	85	1	0	0	0	99
Auvergne-Rhône-Alpes	23	0	31	6	40	7	0	21	4	68
<i>Auvergne</i>	42	0	50	0	8	29	0	29	0	41
<i>Rhône-Alpes</i>	13	0	22	9	57	3	0	20	4	74
Occitanie	10	7	57	20	7	8	3	39	12	38
<i>Languedoc-Roussillon</i>	0	13	44	38	6	0	7	43	25	25
<i>Midi-Pyrénées</i>	21	0	71	0	7	15	0	36	0	49
Pays-de-la-Loire	26	0	32	5	37	18	0	19	7	57
Grand Est	58	10	6	0	26	51	9	3	0	37
<i>Alsace</i>	33	0	0	0	67	36	0	0	0	64
<i>Lorraine</i>	67	13	13	0	7	60	11	7	0	22
<i>Champagne-Ardenne</i>	71	14	0	0	14	56	17	0	0	26
Bourgogne-Franche-Comté	60	0	16	0	24	51	0	13	0	36
<i>Bourgogne</i>	63	0	19	0	19	48	0	16	0	37
<i>Franche-Comté</i>	56	0	11	0	33	55	0	10	0	35
Nouvelle Aquitaine	24	0	55	9	12	15	0	40	9	37
<i>Aquitaine</i>	7	0	60	20	13	3	0	34	16	48
<i>Poitou-Charentes</i>	23	0	62	0	15	10	0	58	0	32
<i>Limousin</i>	80	0	20	0	0	76	0	24	0	0
Bretagne	28	0	50	6	17	10	0	49	1	40
Centre-Val-de-Loire	53	0	26	5	16	37	0	12	1	50
Normandie	64	0	18	9	9	35	0	22	3	39
<i>Basse-Normandie</i>	67	0	20	7	7	43	0	23	3	31
<i>Haute-Normandie</i>	57	0	14	14	14	29	0	22	3	46
Hauts-de-France	19	56	15	0	11	9	56	14	0	21
<i>Nord-Pas-de-Calais</i>	0	73	13	0	13	0	69	9	0	23
<i>Picardie</i>	42	33	17	0	8	33	22	29	0	16
Provence-Alpes-Côte-D'azur	17	0	44	17	22	15	0	60	6	19
Corse	0	0	0	86	14	0	0	0	96	4
FRANCE METROPOLITAINE	32	7	29	8	24	17	6	22	4	52

Note : les différents profils issus de la classification sont décrits en figure VI de l'article.

Lecture : 10 % du nombre total de zones d'emploi d'Île-de-France appartiennent à la classe D-M-E--, ce qui correspond à 1 % de la population de cette région.

Champ : Zones d'emploi de France métropolitaine.

Source : Insee, RP 2008-2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.

Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert
Compléments en ligne / On-line complements

Complément en ligne C4 - Typologies avec contraintes de proximité géographique

Lorsque les individus statistiques sont des territoires, il peut être souhaitable d'obtenir une typologie plus « compacte », augmentant les chances que deux individus proches géographiquement se trouvent dans la même classe, sans toutefois que la qualité de la classification n'en soit trop altérée. Il est ainsi possible d'intégrer au sein de la classification ascendante hiérarchique (CAH) des contraintes de proximité géographique.

La méthode employée ici est celle développée dans le package *ClustGeo* du logiciel statistique R (cf. Chavent *et al.*, 2015). Le principe est le suivant : au lieu de prendre comme unique critère de regroupement en classes la distance entre les zones d'emploi projetées sur le repère des indicateurs de la typologie, une seconde matrice de distance basée sur la proximité géographique entre les zones d'emploi est utilisée. L'inertie interclasse (la différence entre classes) à maximiser dans une CAH est ainsi décomposée en la somme de l'inertie interclasse due à la distance entre les zones d'emploi projetées sur le repère des indicateurs (pondérée par le coefficient alpha) et celle due à la distance géographique entre les zones d'emploi (pondérée par le coefficient $1 - \alpha$).

Dans les typologies en 12 classes (nombre de nouvelles régions métropolitaines, hors Corse en raison de son caractère insulaire) obtenues en figure C4-III, au lieu de regrouper les zones d'emploi qui sont les plus proches uniquement grâce aux trois indices synthétiques retenus dans l'article (démographie, marché du travail et évolution de l'emploi, cf. encadré 2 et annexe 1 de l'article), on rajoute un nouveau critère de distance : la distance euclidienne entre les centroïdes des zones d'emploi. Quand alpha vaut 0 alors seule la distance entre zones d'emploi intervient dans la classification (on obtient alors des classes quasiment toutes contiguës mais sans intérêt car déconnectées de toutes données). Si au contraire alpha vaut 1, la distance entre entités géographiques n'intervient pas du tout, une simple classification des zones d'emploi uniquement selon les trois indices est réalisée. Ainsi, plus alpha se rapproche de 1, moins la contrainte de proximité géographique pèse sur la typologie.

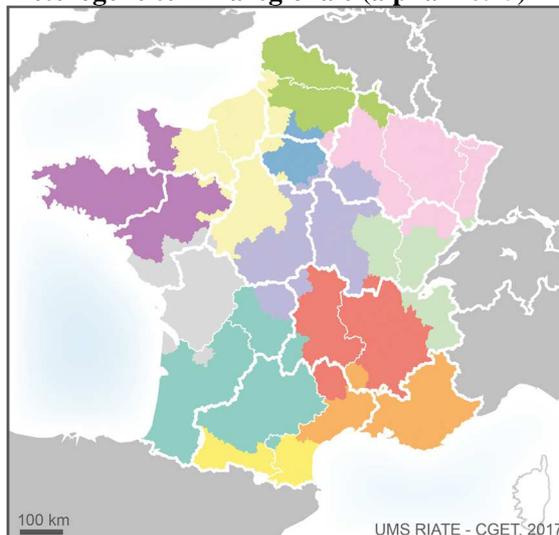
La figure C4-I correspond à la typologie de la figure C4-III pour laquelle $\alpha = 0.25$. La construction de nouvelles régions homogènes aurait pour avantage en effet de faciliter la mise en place de politiques régionales cohérentes pour l'ensemble des territoires qui les composent. À l'inverse, pour la figure C4-II, au lieu de maximiser l'inertie interclasse (c'est-à-dire créer des classes homogènes) nous avons cherché à la minimiser. Ce sont cette fois-ci les zones d'emploi les plus différentes possible (avec toujours cette contrainte de proximité) qui ont été rassemblées, ce qui aurait l'avantage de favoriser la diversité interne des régions.

**Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions :
une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle ***

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert
Compléments en ligne / On-line complements

Figure C4-I

Typologies des zones d'emploi avec contraintes de proximité géographique : construire 12 régions homogènes en minimisant l'hétérogénéité infrarégionale (alpha = 0.25)



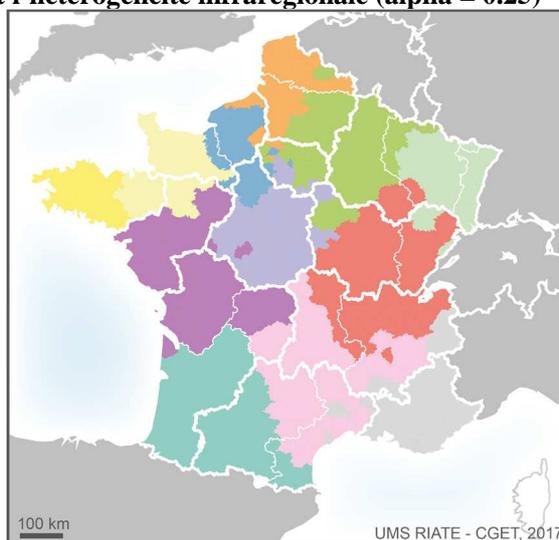
Note : Le choix des couleurs de ces typologies sont aléatoires. En conséquence, il n'existe aucun lien entre les couleurs des figures C4-I, C4-II et C4-III.

Champ : Zones d'emploi de France métropolitaine hors Corse.

Source : Insee, *RP* 2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.

Figure C4-II

Typologies des zones d'emploi avec contraintes de proximité géographique : construire 12 régions hétérogènes en maximisant l'hétérogénéité infrarégionale (alpha = 0.25)



Champ : Zones d'emploi de France métropolitaine hors Corse.

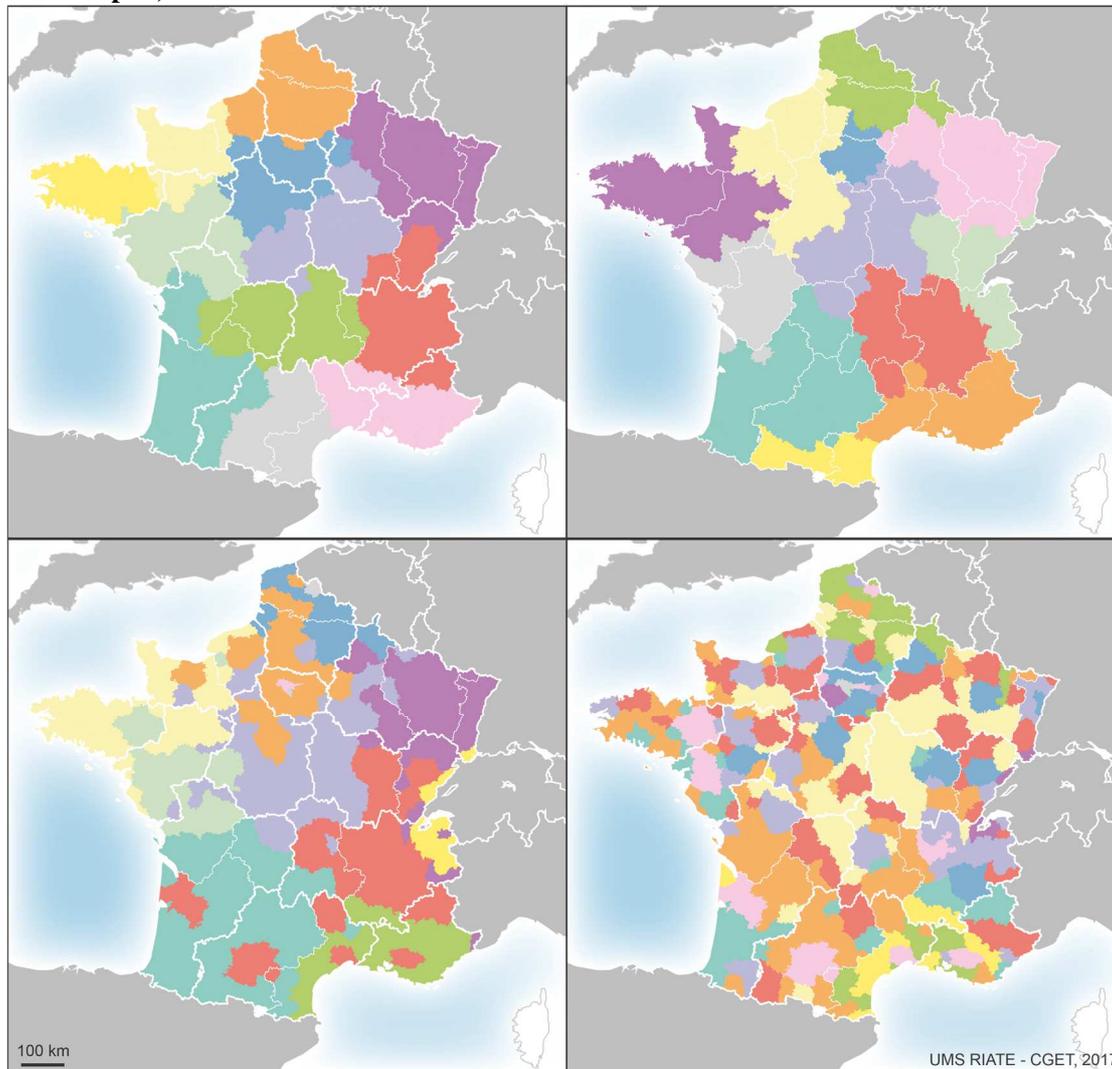
Source : Insee, *RP* 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.

**Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions :
une lecture multi-scalaire et multidimensionnelle ***

Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Marianne Guérois et Ronan Ysebaert
Compléments en ligne / On-line complements

Figure C4-III

Typologie des zones d'emploi en 12 classes avec critère de proximité géographique (variation du coefficient alpha)



Note de lecture : avec respectivement, $\alpha = 0$ (carte en haut à gauche), $\alpha = 0.25$ (carte en haut à droite), $\alpha = 0.8$ (carte en bas à gauche), $\alpha = 1$ (carte en bas à droite).

Champ : Zones d'emploi de France métropolitaine hors Corse.

Source : Insee, *RP* 2008, 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) 2012.